

Collecte des déchets

Le ramassage des déchets

La collecte sélective des ordures ménagères est organisée par la [Communauté de communes Thelloise](#).

Il existe trois types de bacs dédiés aux déchets ménagers :

- Les bacs jaunes ont vocation à recueillir le papier et tous les emballages en papier, en carton, en métal et en plastique.
- Le bac bleu est destiné aux ordures ménagères non recyclables*.
- Le bac vert est quant à lui destiné au verre.

Conditions de collecte

- Les déchets ou bacs doivent être sortis la veille au soir des collectes (calendrier de ramassage accessible en téléchargement ci-contre)
- Les poignées de préférence dirigées vers la route pour faciliter le travail des agents
- Les bacs de tri ne doivent pas être utilisés pour d'autres déchets

Tri sélectif : comment faire une demande de bac de tri ?

Pour les habitants de Chambly, les bacs de tri sont mis à disposition par la Communauté de communes Thelloise.

La demande de bac de tri (jaune ou vert) se fait sur [AlloChambly](#) ou via le formulaire ci-dessous (envoyez le ensuite via le [formulaire de contact](#) ou déposez le à l'accueil de la mairie) :

Fichier

[Formulaire de première demande ou de remplacement de bac de tri pour les particuliers \(.pdf - 663.93 Ko\)](#)

* Les bacs d'ordures ménagères ne sont pas fournis par la Communauté de communes Thelloise. Vous pouvez vous en procurer directement auprès de revendeurs (magasin de bricolage ou de jardinage). Il est conseillé de choisir un bac répondant aux normes NF EN 840 (ces bacs sont testés pour être compatibles avec les camions de collecte et résister lorsqu'ils sont vidés mécaniquement).

Pour toute question relative au tri ou à la gestion des déchets ménagers, n'hésitez pas à contacter la communauté de commune Thelloise au 03 44 26 99 50 ou par mail : [gestiondesdechets@thelloise \[dot\] fr](mailto:gestiondesdechets@thelloise.fr)

Les encombrants

La collecte des encombrants se fait de 8h30 à 12 h et 13h30 à 16 h, uniquement sur rendez-vous au 0 800 853 416 ([plus d'informations ici](#))

Une **déchetterie** est accessible à la sortie de Chambly en direction de Le Mesnil-en-Thelle, sur la RD 929.

Pour en connaître les conditions d'accès, les jours et horaires d'ouverture et les déchets qui y sont acceptés, [cliquez ici](#)

rgba(255,255,255,1)

Collectes 2023

Fichier

[collecte_des_dechets_calendrier_2023.pdf \(.pdf - 2.74 Mo\)](#)

Le tri + simple

Aujourd'hui, TOUS LES EMBALLAGES
et TOUS LES PAPIERS se trient

Les papiers

Journaux, prospectus,
magazines



+

Enveloppes, papiers de
bureaux, courriers



+

Cahiers, annuaires,
catalogues, livres



Les emballages

en papier et en carton

Sacs, sachets



Boîtes, cartons



Briques (avec bouchons)



en métal

Bidons, aérosols



+

Conserves, barquettes,
canettes



+

Boîtes, tubes,
couvertres



+

Capsules à café,
petits contenants



en plastique

Bouteilles, flacons
(avec bouchons)



+

Boîtes, pots, bûstiers,
emballages sous vide, barquettes



+

Sacs, sachets, tubes,
sur-emballages, films plastique



+

IMPORTANT

- ⇒ Mettre les déchets en vrac.
- ⇒ Ne pas lever les emballages.
- ⇒ Séparer les matières quand elles sont différentes (papier/carton/métal/plastique).
- ⇒ Ne pas embolter.
- ⇒ Laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique.
- ⇒ Ne pas découper, ni déchirer en petits morceaux.

Un doute, une question ? 3 solutions :



1 - Allez sur le site :
www.consignesdetri.fr

Toutes les consignes de tri "géolocalisées"
sont répertoriées, il suffit d'indiquer votre code
postal ou votre ville.

2 - Téléchargez votre application :
« Le guide du tri »
et vous pourrez consulter le guide à tout
moment où que vous soyez.



GUIDE DU TRI - Téléchargez l'application
Google play App Store Windows Phone

3 - Allez sur le site du SMDO :
www.smdoise.fr ou contactez le n° vert

N° Vert 0 800 60 20 02

Ensemble trions plus et réduisons nos déchets

SMDO
SEINER SERVICE PARTICULIER
DE VALORISATION DES DÉCHETS

CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

rgba(255,255,255,1)